

ISOLEMENT STRICT DE TOUS LES ÉLÈVES ET LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE VINET-SOULIGNY

La Prairie, le 5 décembre 2020 – Étant donné que la Direction de santé publique de la Montérégie constate une transmission importante de la COVID-19 dans le milieu de l'école Vinet-Souligny, il a été décidé de demander un isolement strict à tous les élèves et aux membres du personnel de l'école pour une durée de 14 jours à partir de la dernière journée de présence à l'école.

Une opération de dépistage a eu lieu à l'école le mercredi 2 décembre dernier. Lors de ce rendez-vous, 400 personnes ont été dépistées (élèves et membres du personnel). D'autres se sont aussi fait dépister en centre de dépistage fixe, sur rendez-vous. Les résultats seront transmis aux personnes concernées dans les 24 h à 72 h suivant le dépistage.

Comme indiqué aux parents des élèves, l'ensemble de ceux-ci continuera de recevoir un enseignement à distance jusqu'au 22 décembre. Le retour en classe sera le 7 janvier 2020, comme prévu au calendrier scolaire de l'école.

Pendant les 14 jours de l'isolement strict, les élèves et les membres du personnel doivent donc nécessairement rester à la maison pour éviter de propager le virus. Ils doivent également respecter en tout temps, les balises de la Santé publique.

Rappelons que cette situation s'inscrit dans un contexte plus large de pandémie dans toute la population en général. Aussi, pour maximiser les chances de freiner la propagation du virus et avoir un impact sur l'ampleur de la situation, le CSSDGS invite la population à respecter scrupuleusement les consignes de la Santé publique. Pour le CSSDGS, il s'agit d'une responsabilité collective importante.

- 30 -

Source : Hélène Dumais

Directrice adjointe, Service du secrétariat général et des communications

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@csdgs.net